



Communication de septembre 2023



Nous espérons que vos enfants ont fait une bonne rentrée et qu'au stress et à l'inquiétude du premier jour se sont substitués la joie de se retrouver et le plaisir de la découverte. Bienvenue à tous les nouveaux élèves. Nous leur souhaitons de trouver très vite leurs repères et plein de nouveaux amis.

- Cette communication vous sera transmise chaque début de mois suivant 3 modalités :
 - Document papier donné à votre aîné dans l'établissement.
 - Mise en ligne sur le site de l'établissement (partie actualités du site : <https://www.ecbruz-sterblon.org/etablissements-privés-commune-de-st-erblon/ecole-saint-jean/actualites>).
 - Envoi sur Ecole Directe.
- **Quelques informations pour cette rentrée :**
 - Notre établissement accueille 129 élèves pour cette rentrée. Des demandes d'inscription n'ont pu être acceptées faute de place.
 - Mme Camille Duclos enseignera en classe de CP/CE2.
 - Mme Laure Deniau enseignera en classe de CM1/CM2 le vendredi.
 - Mmes Stéphanie Brillet et Louann Heuzé seront présentes sur le temps méridien.
 - Mme Georgia Mariani , AESH nouvellement nommée, accompagnera un élève.

- **Réunions de classe :**

*La rentrée étant donc faite, nous vous invitons dès à présent à noter sur votre agenda les différentes dates de réunions où vous pourrez rencontrer l'enseignant de votre enfant, prendre connaissance du programme et des projets d'année. Ces réunions permettent de faciliter la scolarisation de votre enfant, **merci de faire tout votre possible pour être présent ou vous faire représenter (grands-parents ...)**.*

Ces réunions ont lieu dans la classe de votre enfant :

Classes	Dates
TPS PS MS Mme Anne-Caroline ELLEOUET	Lundi 16 octobre à 18 h 00.
GS CP Mme Nolwenn BELLEC-HITCE	Mardi 17 octobre à 18 h 00.
CP CE2 Mme Camille DUCLOS	Jeudi 21 septembre à 18 h 00.
CE1 CM1 Mme Anne-Cécile PELHATE	Mardi 19 septembre à 18 h 00.
CM1 CM2 Mme Isabelle COGGIOLA Mme Laure DENIAU	Lundi 18 septembre à 18 h 00.

Merci de compléter le coupon au bas de cette communication pour savoir si vous serez présent.

- **L'entrée et la sortie des classes en élémentaire et en maternelle :**
 - Le portail s'ouvre de 8h20 à 8h30, la classe commençant à 8h30. (Pour les retardataires : entrées et sorties par l'arrière, coté collège St Paul puis accompagnement de votre enfant jusqu'à sa classe.
 - La sortie le midi se fait de 11h30 à 11h40.
 - Les enfants reprennent à 13h15, le portail est ouvert dès 13h05.
 - La sortie du soir se fait de 16h30 à 16h45.
 - **Ne pas rester regroupés devant ou dans l'établissement.**
- **Anniversaires des élèves :** cette année comme l'an passé, nous fêterons dans toutes les classes, les anniversaires du mois le dernier jour d'école de chaque mois. Ainsi le jeudi 28 septembre nous fêterons les anniversaires des mois d'août et septembre. Ainsi ce jour-là et seulement ce jour-là les élèves partageront un goûter et/ou quelques bonbons, boissons.... Cela sera précisé aux réunions de classe.

- **APC : le soir de 16h45 à 17h30.**

Ce temps d'aide pédagogique complémentaire consiste en de petits groupes d'élèves qui approfondiront une notion, retravailleront des points plus fragiles. Les enseignantes par période établissent la liste des élèves pouvant être concernés, nous vous informons alors par un document dans la pochette de liaison. Il vous appartient ensuite d'autoriser ou non cette aide apportée à votre enfant.

Cette aide concerne les élèves de MS au CM2.

- **Etude surveillée :**

- Pour les élèves de CE et CM, elle se déroule de 16h45 à 17h45 dans la classe des CE1 CM1 ou dans la classe des CM1 CM2 avec Mme Nathalie DAUVERGNE.

- Pour les élèves de CP, elle se déroule de 16h45 à 17h15 dans le même lieu.

- **Evaluations diagnostiques :** Courant septembre, les élèves de la GS au CM1, passeront les évaluations nationales ou diocésaines. Il s'agit d'un outil nous permettant d'avoir un bilan de leurs compétences scolaires en ce début d'année afin d'organiser les aides auprès des enfants. Merci de l'aborder comme tel et de le relativiser auprès des élèves.

- **Abonnements : Ces jours-ci, vous allez recevoir les diverses propositions d'abonnements à des revues d'enfants. (École des loisirs, Fleurus presse, Bayard (après la Toussaint)).**

1/ L'école des loisirs :

Choisir abonnement regroupé pour avoir un tarif préférentiel. Les livres sont distribués par l'intermédiaire de l'école chaque mois.

Chèque à libeller à l'ordre de « MAX / Société générale. »

2/ Fleurus presse :

Déposer la demande à l'école. Chèque à libeller à l'ordre de « Fleurus presse ». Les revues arrivent à la maison.

Les abonnements que vous prenez par l'intermédiaire de l'école permettent d'avoir des abonnements gratuits pour les classes.

Pour cela remettre les bulletins d'abonnements ainsi que les chèques à l'école qui se chargera de les transmettre aux éditeurs.

Dernier délai pour déposer son abonnement : Vendredi 29 septembre 2023

- **Jeudi 7 septembre :** Matinée de cohésion dans notre école : différentes animations sportives et coopératives seront vécues par les enfants.
- **Mobil'acteur :** Comme chaque année nous reprenons ce projet qui consiste à s'interroger sur nos mobilités et à modifier nos moyens de transport. Il se déroulera courant septembre. Vous aurez prochainement des informations.
- **Cantine & Self SAINT JEAN :**



Les Menus se trouvent sur l'application téléchargeable So Happy. Ils seront aussi affichés avec différents détails devant l'école.

- **Déroulement parcours caté paroissial 2023/2024 du CE1 au CM2 :** La catéchèse, c'est pour tous les enfants, du CE1 au CM2, même ceux qui ne sont pas baptisés. Ils connaîtront d'autres copains avec lesquels ils partageront des moments forts. La catéchèse permet aux enfants de mieux connaître Jésus et à ceux qui n'en ont jamais entendu parler de le découvrir. Parler de Dieu, écouter sa Parole, devenir l'ami de Jésus, c'est un programme qui fait grandir et qui rend heureux, il n'est pas à apprendre, il est à vivre. On parle beaucoup de la Bible, de Jésus, de ses gestes, de ses paroles. Mais on parle aussi de la vie des enfants, en famille, à l'école, ainsi que d'hommes et de femmes qui ont eu leur vie changée par Jésus. On fait des bricolages, des dessins, des mimes, on chante, on prie, on regarde des films... On participe aux messes et notamment aux messes des familles ainsi qu'à des grands rassemblements de la paroisse.

<https://eglise-a-bruz.fr/catechese-ce1-a-cm2/>

- **Séances de natation et test aquatique : Les élèves de CP, CE1 et CM2 se rendront à la piscine de la Conterie.**

Pour accompagner vos enfants au bord du bassin et ainsi contribuer à la sécurité des séances, il faut avoir l'agrément au test aquatique.

Date du test : **Le mercredi 6 septembre à 17h30** à la piscine de Chartres de Bretagne.

Il est indispensable d'être inscrit pour se présenter au passage de ce test, vous faire connaître auprès du chef d'établissement.

En quoi consiste le test ?

Enchaîner en continu :

- une entrée dans l'eau (en plongeant ou en sautant)
- un déplacement sur une distance de 25 m (nage ventrale) sans appui et sans matériel de flottaison ou de propulsion.
- la récupération d'un objet à 1, 80 m de profondeur sans aide (immersion dans la continuité de la nage ou plongeon canard).

M. ou Mme

sera présent à la réunion (ou aux réunions) de classe de notre (nos) enfant(s) :

Prénom :	Prénom :	Prénom :	Prénom :
Classe :	Classe :	Classe :	Classe :

Inscrire les prénoms du(des) enfant(s) et classe(s) pour laquelle(lesquelles) vous serez présents.

Ne sera pas présent.

Date et signature